

REVUE DE PRESSE AOÛT 2014

Par Emmanuelle Carre-Raimondi, journaliste

BREVES

Etats-Unis

Un programme pour de meilleures pratiques d'élevage

Aux Etats-Unis, de plus en plus de questions sont posées quant aux pratiques d'élevage des éleveurs de chiens. Le Center for Animal Welfare Science de l'université de Purdue est à ce titre sur le point d'éditer une sorte de « cahier des charges » des bonnes pratiques d'élevage, de façon à identifier les éleveurs responsables et soigneux du bien-être de leurs animaux.

La santé, la génétique, des conditions de reproductions sûres, le bien-être comportemental, et divers questions éthiques feront partie des critères retenus dans cette charte.

« Les critères d'éthique à ce sujet sont variables d'un Etat à l'autre, quand ils existent, explique Candace Croney, professeur associé de pathobiologie comparée. Plusieurs éléments qui ont un impact évident sur le bien-être d'un chien, tel que leur habitat, n'ont pas été bien étudiés à ce jour, et soulèvent des questions quant à la pertinence des standards actuels. Ce projet permettra aux éleveurs d'être davantage en adéquation avec les besoins des chiens ».

Ce projet devra suivre plusieurs étapes avant d'atteindre son but final, un cahier des charges ou charte éthique à destination des éleveurs :

- élaboration de pratiques de soin basées sur les dernières recherches en bien-être animal, des informations venant d'éleveurs, vétérinaires et diverses autorités sur les soins spécifiques aux chiens, à la reproduction canine et à leur bien-être.
- un projet pilote pour les éleveurs canins de l'Indiana et d'autres Etats du Midwest, qui évaluera la santé et le bien-être des chiens avant et après la mise en application de ces nouveaux critères.
- développer des programmes de formation pour les éleveurs, une fois que les nouveaux critères auront été testés et finalisés.

Le projet est pour l'instant concentré uniquement sur les éleveurs, mais ces critères pourraient être adaptés pour servir aux refuges, laboratoires et autres commerces liés aux chiens.

(source : NewStat 14 août)

Mexique

Les chauves-souris et les oiseaux, sauveurs de la forêt tropicale

D'après une étude publiée dans le journal PLOS One, les oiseaux et les chauves-souris jouent un rôle très important dans le processus de reforestation. En étudiant la végétation d'une nouvelle forêt tropicale au sud du Mexique, une équipe de biologistes américains et mexicains ont ainsi découvert que 94% des plantes avaient été réintroduites par ces animaux, et non par les humains.

Par la régurgitation, la défécation, ou en enterrant des graines, oiseaux, chauves-souris, et autres animaux frugivores aident la reproduction de la plupart des arbres tropicaux. Certaines plantes développent même des graines collantes ou piquantes qui s'agrippent aux pattes et aux plumes des oiseaux afin d'être « transportées » ailleurs, et il semblerait que la couleur de certains fruits évoluent de façon à attirer davantage les oiseaux.

Durant 6 ans, les chercheurs ont surveillé la croissance de parcelles de terre, précédemment utilisées comme pâturages au sud du Mexique. Au fil du temps, les graines « transportées » par des oiseaux ou des chauves-souris ont donné naissance à au moins 19 nouvelles espèces végétales dans cette forêt tropicale reconstituée.

En tant que « jardinier » de ces forêts, les chauves-souris et les oiseaux ont néanmoins chacun un rôle légèrement différent dans la répartition des plantes. Les chauves-souris semblent plus enclines à répandre buissons et arbres rustiques, qui peuvent se passer d'un sol très riche en nutriments pour survivre, et qui se développent plus volontiers dans les zones herbagées. Mais ces plantes préparent justement les parcelles de terre, qui deviennent des terreaux fertiles pour les graines transportées cette fois par les oiseaux, et qui donnent ensuite des arbres fruitiers.

« Avec la moitié de la forêt équatoriale rasée en un siècle, précise un chercheur (près de 80 000 hectares de forêts disparaissent chaque jour), la conservation forestière et sa restauration grâce au rôle des oiseaux et des mammifères dans le transport des plantes devrait devenir un thème majeur de l'écologie au 21ème siècle ».

Lire l'étude :

<http://www.plosone.org/article/info%3Adoi%2F10.1371%2Fjournal.pone.0104656>

(Source : The Dodo.com)

Etats-Unis

Un traitement, même tardif, guérit des singes infectés par un virus semblable à Ebola

D'après une étude publiée dans la revue Nature, un traitement administré quelques jours après le début de l'infection pourrait sauver des singes d'un virus mortel, lié à Ebola. « Ce pourrait être une réelle thérapie, plutôt qu'un traitement post-exposition » estime le virologue Gene Olinger, qui ne participait cependant pas à l'étude. Le médicament, nommé TKM-Marburg, a été développé par le laboratoire pharmaceutique Tekmira au Canada, afin de traiter le virus Marbug. Comme son proche cousin le virus Ebola, ce virus entraîne une fièvre hémorragique mortelle. Une épidémie de ce virus a tué en Angola, entre 2004 et 2005, près de 90% des personnes infectées, et celui-ci circule actuellement dans les pays déjà affectés par le virus Ebola, comme la Sierra Leone.

Dans l'étude présentée, les chercheurs ont administré ce médicament à 16 macaques rhésus, répartis

en 4 groupes qui recevaient le traitement à des moments différents : 30-45 minutes après l'infection, ou 1, 2, voire 3 jours après l'infection. Tous les singes traités (y compris les 4 qui ont reçu le traitement 3 jours après le début de l'infection, soit l'équivalent du jour 6 chez un sujet humain) ont survécu, tandis que 4 animaux non traités sont morts.

Selon le microbiologiste Thomas Geisbert, qui conduisait l'étude, c'est la première fois qu'un simple médicament permet de sauver des animaux du virus Marburg, même administré quelques jours après l'entrée du virus dans l'organisme. A l'heure actuelle, le seul moyen de diagnostiquer une infection par le virus Marburg ou Ebola, chez les humains, est d'attendre plusieurs jours, avant que le virus ne manifeste des signes évidents de sa présence dans le sang. Le médicament en question utilise des gènes qui permettent d'interrompre la reproduction du virus Marburg.

Cette étude pourrait apporter d'importants éléments dans le débat actuel concernant le traitement du virus Ebola et inciter à utiliser des médicaments expérimentaux sur les patients infectés. Aucun traitement n'a été validé à ce jour contre le virus, bien qu'un grand nombre soit en cours de développement, dont le TKM-Ebola, élaboré lui aussi par le laboratoire Tekmira selon les mêmes techniques que le TKM-Marburg. L'organisation mondiale de la santé déclarait le 12 août que le recours à ces traitements serait éthiquement acceptable, étant donné la gravité de la situation.

Les traitements expérimentaux n'étant souvent disponibles qu'en très faible quantité, une connaissance précise du bon moment pour les administrer pourrait permettre de choisir les patients qui sont les mieux à même de le recevoir. Ainsi, le prêtre espagnol qui a reçu l'une des rares doses d'un cocktail d'anticorps, décédé malgré tout quelques jours après, pourrait avoir justement reçu le traitement alors que l'infection était déjà trop importante.

Geisbert explique que son équipe souhaiterait faire des tests similaires à ceux de leur étude sur le TKM-Ebola, mais qu'il manque de fonds financiers. Le TKM-Ebola aurait déjà prouvé son efficacité comme vaccin contre le virus chez des singes, si administré 30 minutes après l'infection. Mais les tests sur cobaye humain ont été stoppés par les autorités américaines début juillet, pour des questions de sécurité. Néanmoins, début août, l'hypothèse d'avoir recours à ce traitement pour soigner les personnes atteintes par Ebola était sérieusement évoquée. A l'heure actuelle, les porte-paroles du laboratoire pharmaceutique œuvrent auprès de divers gouvernements et ONG, ainsi qu'après de l'OMS, pour les convaincre d'utiliser leur traitement contre Ebola. Si des fonds sont rapidement dégagés, l'équipe de Geisbert pourrait organiser des tests cliniques du TKM-Marburg d'ici un an.

(Source : Nature, 20/08/14)

Suisse

Nestlé impose des normes respectueuses du bien-être animal à ses fournisseurs

Le géant suisse a annoncé l'obligation pour tous ses fournisseurs dans le monde entier de respecter un cahier des charges respectueux du bien-être animal pour leurs productions. Pour les ONG et les défenseurs des animaux, cette décision de la part d'un grand groupe industriel est d'une envergure inégalée à ce jour. Elle imposera désormais à des milliers de fermes de fournir davantage d'espace aux animaux d'élevage, et de rompre avec des méthodes controversées telles que la section des cornes chez les bovins et caprins, la castration des animaux sans antidouleurs et l'élevage de poules pondeuses en cages. « *Nos consommateurs se sentent concernés par le bien-être des animaux de ferme. En tant que groupe industriel, nous nous engageons afin d'assurer une qualité de vie*

supérieure pour les animaux tout le long de notre chaîne de production », a déclaré Benjamin Ware, manager des ressources responsables chez Nestlé.

Le fait que l'une des plus importantes compagnies d'agro-alimentaire mondiale progresse en ce sens pourrait bien faire des émules dans ce secteur industriel et inciter de plus petites entreprises à adhérer aux mêmes pratiques, assurent les ONG pro-animal. « *C'est un véritable espoir. Il existera désormais de nouvelles normes et cela ouvre peut-être une nouvelle ère, dans laquelle des géants comme Wal-Mart pourraient suivre les traces de Nestlé* », estime Matt Rice, de l'association américaine Mercy for Animals.

Début 2014, cette association avait enquêté dans une ferme du Wisconsin, fournissant Nestlé en lait, dans laquelle les employés maltraièrent les animaux. 4 d'entre eux ont été licenciés pour cruauté envers les animaux. La découverte de ce type de pratiques aurait contribué à mettre en place ces nouvelles normes exigées par la compagnie.

Celles-ci n'affecteraient pas la vente au détail des produits, bien qu'il sera sans doute nécessaire pour Nestlé d'accompagner financièrement ses fournisseurs dans un premier temps, afin que ceux-ci puissent adapter leur lieu de production aux normes.

Le fait est qu'une pression de plus en plus forte s'exerce sur les industriels du monde agro-alimentaire de la part des ONG et des consommateurs eux-mêmes, qui exigent plus d'éthique et de transparence dans les conditions de production et d'élevage des animaux. Le rapport à l'alimentation est une problématique très émotionnelle chez les consommateurs : « *Une révolution alimentaire est en marche. Les gens s'intéressent plus que jamais à ce que fait le lobby agro-alimentaire et à ce qu'il leur sert dans leur assiette* », explique Vani Hari, une bloggeuse connue sous le nom de « Food Babe », qui a contribué à de nombreuses campagnes de pression sur des groupes industriels comme Subway, afin qu'ils utilisent moins de produits chimiques et revoient leurs pratiques. « *Si cette industrie veut passer le cap de la prochaine décennie, elle devra s'adapter.* »

Nestlé a déclaré par ailleurs que le groupe engagerait un partenariat avec World Animal Protection International afin de diffuser plus largement son nouveau cahier des charges et ses nouvelles normes à ses 7300 fournisseurs et à tous les partenaires avec lesquels ils travaillent au quotidien pour livrer lait, viande, œufs et farine.

Le groupe a également engagé un contrôleur de gestion indépendant afin de s'assurer que ces normes seront respectées tout le long de la chaîne de production. Certains contrôles pourront être inopinés et se faire en présence de représentants de l'ONG. La Humane Society of United States estime que le programme de Nestlé est le plus ambitieux et engagé envers le bien-être animal à ce jour.

(Source : L.A Times, 21 août)

ETUDE

Sociabilité et Anthropomorphisme envers les animaux de compagnie

E. Paul, A. Moore, P. McAinsh, E. Symonds, S. McCune, J. Bradshaw, *Sociality Motivation and Anthropomorphic thinking about Pets*, Anthrozoos: A Multidisciplinary Journal of The Interactions of People & Animals, Bloomsbury Journal

La sociabilité, ou le besoin de se sentir socialement connecté aux autres, est un critère déterminant

du degré d'anthropomorphisme de chaque individu. Des études ont démontré que les personnes socialement isolées ou déconnectées auront plus facilement tendance à prêter des états mentaux propres aux humains à des animaux ou à des agents non-humains (robots, ordinateurs, êtres métaphysiques...) que ceux qui ont davantage de contacts sociaux avec d'autres êtres humains. Les auteurs de la présente étude ont cherché à vérifier cette hypothèse en se basant sur un échantillon de propriétaires de chats et de chiens, évaluant leur degré d'anthropomorphisme selon leurs réponses aux questions suivantes :

- quelles émotions votre chien est-il capable de ressentir, selon vous ?
- à quel point comptez-vous sur lui comme soutien ?
- quel est votre degré d'attachement à votre animal ?

Les autres critères servant d'ordinaire à estimer le degré de déconnection sociale, à savoir le nombre d'adultes vivants dans le foyer et le nombre de contacts sociaux en dehors du foyer, ne sont pas associés à l'anthropomorphisme envers les animaux domestiques. Néanmoins, les propriétaires vivant dans des foyers sans enfant (de moins de 16 ans) sont souvent plus attachés à leurs animaux que ceux qui comptent des enfants, et estiment obtenir de leurs animaux un plus grand soutien que les humains qu'ils ont pu ou peuvent fréquenter. Par ailleurs, une anxiété déclarée envers les rapports sociaux humains est associée avec une forte tendance des propriétaires à se tourner vers leur animal comme refuge et réconfort, et à leur conférer des émotions humaines.

Ces éléments démontrent un lien entre déconnection sociale et pensée anthropomorphique. Ils suggèrent également que différentes formes de déconnection sociale (structurelle ou liée à la personnalité de l'individu) peuvent engendrer diverses formes de sociabilité, et du même coup avoir une influence sur diverses formes de pensée anthropomorphique.

ETUDE

Comportement des propriétaires et de leurs chiens dans les lieux intermédiaires en milieu urbain

F. Gaunet, E. Pari-Perrin, G. Bernardin, *Description of dogs and owners in outdoor built-up areas and their more-than-human issues*, Springer 15 juillet 2014

En milieu urbain, les tensions générées par la présence des chiens accompagnant les humains sont inévitables. Les espaces dits « intermédiaires », qui ne sont ni le domicile ni le parc ou le square où les chiens peuvent être libres, sont très largement fréquentés par les chiens et leurs propriétaires. L'étude suivante a été réalisée à Lyon. Elle est la première du genre à fournir une description de ces couples dans des zones variables selon le terrain, le quartier, la législation concernant les chiens et se concentre sur trois lieux représentatifs : une rue au trafic dense, où les chiens peuvent se promener, une place de nature semblable et un parc où les chiens ne sont pas autorisés. Les propriétaires adaptaient leur comportement différemment selon les zones fréquentées, et en fonction de critères environnementaux et anthropiques, tels que les jours de la semaine, la météo, le taux de fréquentation et la législation. Les interactions entre les chiens ou les propriétaires et d'autres acteurs sociaux étaient faibles ; les chiens urinaient et reniflaient, satisfaisant ainsi leurs besoins primaires. On note peu d'aboiements, aucune agression, un impact très faible sur l'environnement, et bien que

certaines chiens se soient appropriés des espaces qui leur étaient interdits, ou se soient échappés de leur laisse, ils n'étaient pas spécialement remarqués. L'étude démontre ainsi à quel point des lieux d'échanges inter-espèces, pouvant accueillir à la fois les humains et les chiens, sont nécessaires en milieu urbain et devraient être davantage développés, compte tenu des observations des chercheurs quant à la bonne intégration des animaux dans cet environnement.

L'étude montre que le couple propriétaire-chien possède des caractéristiques spécifiques, et que les différents lieux étudiés induisent des schémas de fréquentation également différents (utilisation ou non de la laisse, activités pratiquées, interactions). Les nuisances sonores ou l'impact sur l'environnement est quasiment inexistant. L'observation la plus importante montre que bien que les propriétaires et les chiens respectaient la législation en vigueur la plupart du temps, se fondant ainsi dans la dynamique urbaine, leurs rares « écarts » ont permis d'élargir le champ d'activité des chiens et de satisfaire leurs besoins, tant que les restrictions sociales essentielles n'étaient pas menacées (sécurité, déjections, etc). Enfin on notait peu d'interactions avec des personnes tierces. Ces résultats interrogent donc le statut des chiens : animalité, différence et autonomie s'accordent bien et convergent avec les observations de Power (2008), Nast (2006) et Fox (2006). L'étude souligne également le besoin de lieux d'échanges inter-espèces (« more-than-human spaces, cf Urbanik and Morgan, 2013) en milieu urbain extérieur. Dans le cas de Lyon, il existe quelques petites zones spécialement dédiées aux besoins des chiens, et quelques autres où les promenades et l'exercice en liberté sont autorisés. Propriétaires de chiens et autres habitants sont donc séparés alors que les comportements des propriétaires et de leurs chiens démontrent une harmonie entre les deux espèces. Il existe 3 parcs autorisés aux chiens à Lyon depuis 2009, soit 30 ans après l'apparition des premiers parcs de ce type aux Etats-Unis.

Ce schéma (transgression partielle et respect global des contraintes sociales) était relativement inattendu compte tenu de la législation en vigueur, qui rejette la présence des chiens dans les zones étudiées. La gestion de l'environnement semble être le parent pauvre du marché de l'animal de compagnie (voir Nast 2006 sur le sujet). L'organisation de l'espace urbain par rapport à la présence des chiens devrait être reconsidérée par les pouvoirs publics et les urbanistes. Interdire les chiens dans certains espaces ou exiger le port de la laisse ne contribue pas à redorer l'image des chiens en ville, alors que leur impact est globalement positif et en tout cas très peu nuisible. Un meilleur partage de l'espace public est au contraire possible, et pourrait non seulement développer le bien-être des animaux et de leur propriétaire, mais également renforcer les liens sociaux entre les habitants.

Les résultats de l'étude peuvent servir de référence pour toute ville qui souhaiterait y comparer ses propres données et les ajuster selon les observations prodiguées (selon les priorités).

ETUDE

Quelles différences de langage et de connaissance entre des chiens domestiques non-éduqués et des enfants d'un an ?

F. Gaunet, F. El Massioui, *Marked referential communicative behaviours, but no differentiation of the « knowledge state » of humans in untrained pet dogs versus 1-year-old infants*, Springer Mars 2014

La présente étude visait à déterminer si des chiens non-éduqués et de jeunes enfants tenaient

compte de l'expérience visuelle de leur soigneur ou nourrice afin de communiquer avec eux. 15 chiens adultes et 15 enfants âgés d'un an étaient réunis pour jouer, sous la garde de leurs soigneurs et nourrices, chacun disposant de ses propres jouets. Le soigneur donnait un jouet au chercheur qui, en variant les conditions, plaçait le jouet entre ou sous des meubles, de telle façon que l'enfant comme le chien étaient témoins de la scène. Dans un deuxième cas, le soigneur quittait la pièce avant que le jouet ait été placé et revenait plus tard. Dans chaque cas, le soigneur demandait au chercheur d'indiquer l'endroit où se trouvait le jouet. Les chiens comme les enfants, qui n'étaient pas entraînés à utiliser l'état de connaissance de leur soigneur/nourrice, ne manifestaient aucune différence de comportement dans ces deux cas. Cependant, il a été observé que les chiens manifestaient davantage d'attitudes de « demande » (regards vers le propriétaire, regards vers le jouet, alternance des deux regards). Ceci suggère que la situation créée a suscité davantage de comportements de communication de la part des chiens que de la part des enfants. La phylogénie, les expériences primordiales et l'ontogenèse ont sans doute joué un rôle déterminant dans la communication des deux espèces avec les humains adultes.

ETUDE

Effets de deux méthodes d'éducation sur les comportements liés au stress chez le chien et dans la relation homme/chien

F. Gaunet, S. Deldalle, *Effects of 2 training methods on stress-related behaviors of the dog (Canis familiaris) and on the dog-owner relationship*, Journal of Veterinary Behavior 9 (2014) 58-65

La demande croissante d'éducation à destination des chiens a entraîné le développement de plusieurs méthodes éducatives. La présente étude s'est attachée à comparer les effets de deux méthodes d'éducation à la fois sur le bien-être comportemental du chien et sur la relation du chien avec son propriétaire. La première méthode est basée sur le renforcement positif (présence d'un stimulus positif), tandis que la deuxième méthode est basée sur du renforcement négatif (disparition d'un stimulus répulsif). L'étude a comparé les comportements liés au stress et les comportements d'attention envers le propriétaire chez deux chiens d'éducation, qui étaient familiers avec différentes méthodes. La marche en laisse et l'obéissance à l'ordre « assis » étaient étudiés. Les résultats démontrent que les chiens utilisant la méthode de renforcement négatif manifestaient davantage d'attitudes soumissives et de signes de stress, tandis que les chiens utilisant la méthode de renforcement positif étaient plus attentifs à leur propriétaire. Aucune des deux méthodes n'affectait les comportements d'évitement. La conclusion de l'étude tombe sous le sens : la méthode de renforcement positive est moins stressante pour les chiens et donc potentiellement plus intéressante pour leur bien-être.

Durant l'exercice de marche en laisse, qui s'est fait sans intervention vocale de la part du propriétaire, les auteurs n'ont noté aucune différence dans les attitudes soumissives entre les chiens éduqués avec la méthode positive et ceux avec la méthode négative. Durant l'exercice d'obéissance à l'ordre « assis », qui demande une intervention vocale du propriétaire, davantage de chiens entraînés avec la méthode de renforcement négative manifestaient des signes de stress par rapport aux autres chiens. Cela se manifestait par des postures de soumission ainsi que par des baillements, léchage etc. Cet effet est

significatif car les chiens des deux groupes étaient déjà bien entraînés ; l'ordre est donc lui-même devenu un stimulus négatif pour les chiens formés au renforcement négatif, sans doute par association lors de l'apprentissage (Reid, 2009).

Ainsi, les méthodes d'éducation affectent les comportements de stress différemment selon les exercices. L'ordre vocal peut fonctionner comme un stimulus conditionnant. Les ordres vocaux doivent donc être utilisés et surtout enseignés au chien selon une méthode qui place son bien-être au centre de son apprentissage.

De façon intéressante, seuls 3 chiens ont évité l'exercice de l'ordre vocal dans le groupe des chiens entraînés à la méthode négative. Elle n'apparaît donc pas comme suffisamment stressante pour pousser les chiens à éviter d'obéir. Du même coup, dans ce groupe de chiens, la relation qu'ils entretiennent avec leurs maîtres ne semble pas affectée : il n'existe aucun manque de confiance apparent envers le maître. Néanmoins, ces chiens ont pu apprendre que la laisse est une contrainte qui les empêche de manifester de tels comportements. La laisse peut donc masquer des comportements d'évitement potentiels.

L'étude démontre également que les chiens éduqués avec la méthode positive utilisaient davantage le regard pour communiquer avec leur maître que les autres chiens, quel que soit l'exercice. Ces données confirment les hypothèses des auteurs : les chiens formés à la méthode positive montrent une plus grande capacité à interagir visuellement, ce qui démontre une relation plus stable avec le propriétaire. On peut supposer néanmoins que l'attente d'une récompense chez le chien peut motiver le recours au regard pendant l'exercice d'obéissance. Une étude de couples maîtres-chiens formés à l'éducation positive, mais ayant atteint un stade tel que l'usage des récompenses n'est plus nécessaire, repousserait cette affirmation.

On observe généralement chez les chiens entraînés à la méthode positive, bien moins de problèmes comportementaux et une meilleure obéissance aux ordres donnés (Hiby et al, 2004 ; Blackwell et al, 2008 ; Rooney and Cowan, 2011). Au contraire, les comportements signalant la peur et le stress (Beerda et al, 1998 ; Schilder and Van der Borg, 2004 ; Schalke et al, 2007) ou des réactions agressives (Herron et al, 2009) sont liés à des événements négatifs. Une obéissance moindre, une distraction plus grande, des problèmes de comportement sont associés à la méthode de renforcement négatif (Roll and Unshelm, 1997 ; Hiby et al, 2004 ; Haverbeke et al, 2008 ; Herron et al, 2009 ; Rooney and Cowan, 2011). Les auteurs n'ont pas noté le niveau d'obéissance des chiens puisque ceux-ci étaient déjà éduqués, mais leurs résultats concordent avec ceux trouvés sur le bien-être des chiens, à ceci près qu'aucun signe de peur n'a été constaté chez les chiens évitant les exercices. On ne peut cependant affirmer avec certitude que le bien-être des chiens était total. La relation entre les chiens et leur propriétaire peut cependant être compromise, comme le prouve le faible nombre de chiens formés à la méthode négative qui regardaient leur propriétaire. Il semblerait par ailleurs qu'un ordre vocal du propriétaire produise un état de stress chez ces chiens, ce qui suggère des effets collatéraux sur le comportement des chiens par la suite : moins d'initiative dans les interactions de la part des chiens, moins de contrôle des propriétaires sur eux.

Cette étude souligne donc l'importance du bien-être des chiens lors du choix de la méthode éducative.

REFLEXION

L'euthanasie en question

Dans son édition n°333, la revue scientifique L'Essentiel abordait la question difficile de l'euthanasie dans un article intitulé « Guide Phoenix : pour une euthanasie étymologiquement correcte ».

L'article est essentiellement une présentation du « guide Phoenix », qui se veut un vademecum complet à destination des vétérinaires pour réaliser une euthanasie dans de bonnes conditions et selon diverses circonstances (elles sont différentes selon que l'on traite de petits animaux, de chevaux ou de bovins). Quelles sont-elles ? L'article cite très vite l'euthanasie en cas de « troubles du comportement dangereux pour l'homme », et souligne « l'énorme responsabilité du vétérinaire » en la matière. Sur ce point précis, la question est épineuse, mais il faut savoir que l'euthanasie n'est pas l'unique solution. Le placement en refuge peut être, par exemple, une bonne alternative.

Outre les détails pratiques (respect de l'animal, informations au propriétaire, prise en compte des relations affectives, devenir du corps...) qui sont des obligations déontologiques, l'article mentionne les euthanasies en cas d'échec de soins palliatifs, ou de pronostic désespéré, voire les accidents qui peuvent requérir une euthanasie en urgence (c'est souvent le cas chez les chevaux, très difficiles à sauver en cas de fracture d'un membre par exemple)

L'article mentionne enfin les euthanasies dites « de convenance » pour raisons personnelles propres au propriétaire (divorce, déménagement, etc), et souligne qu'elles sont « les plus difficiles » pour le vétérinaire. Or, est-ce bien éthique d'euthanasier un animal uniquement parce que ses maîtres se séparent ? N'existe-t-il pas d'autres solutions : placer l'animal dans la famille, chez des amis, voire en refuge afin qu'il trouve une autre famille ?

« Cet article est largement en phase avec le Syndicat des vétérinaires et fait état d'une opinion très consensuelle, estime Thierry Bedossa, vétérinaire et enseignant à l'ENVA. Je ne suis pas d'accord avec la plupart de ses affirmations, qui se concentrent essentiellement sur le point de vue du propriétaire, presque à aucun moment sur celui de l'animal. Si on estime que l'animal est un individu sensible et intelligent, il a des droits. L'euthanasie des animaux comporte les mêmes réflexions, selon moi, que l'euthanasie des humains. Pour chaque patient en fin de vie, il faut se poser la question centrale de sa qualité de vie : est-ce qu'il apprécie toujours les câlins ? Est-ce qu'il mange, et si oui, bien ? A-t-il des émotions positives ? Vit-il en état de douleur perpétuelle ? Je pose la question : doit-on systématiquement euthanasier un animal parce qu'il est malade ? Ou dangereux ? Pour moi la réponse est un non catégorique. L'unique rôle d'une euthanasie doit être de soulager la douleur, mais pas celle du propriétaire ! C'est bien de celle de l'animal qu'il s'agit, surtout s'il souffre réellement et au quotidien. C'est une décision grave, pas un acte de confort. »

La chute de l'article, qui résume finalement sa pensée générale, est significative : chaque année, les vétérinaires perdent 10% de leur clientèle par euthanasie. « Ces 10% qui reviennent, après, sous la forme de chiots, de chatons ou de poulains ». Car l'article se réjouit finalement de ce mouvement sans fin, qui veut qu'après la mort de son animal, un propriétaire revienne très rapidement chez son vétérinaire avec un animal « tout neuf », jeune et en bonne santé (du moins il l'espère)...

L'article rappelle en préambule que le mot « euthanasie » vient du grec ευθανασία : ευ, « bonne », θανατη, « mort », soit « la bonne mort ». Précisément, l'euthanasie d'un animal, décision lourde à la fois pour le propriétaire et pour le praticien, n'est pas à prendre à la légère et ne doit pas être faite par « confort », du moins pour le propriétaire. Si « confort » il doit y avoir, c'est uniquement pour l'animal : si l'âge, la maladie, lui rendent la vie plus douloureuse que confortable et agréable, la question peut se poser de la terminer plus tôt que prévu. Mais elle doit être soumise à un certain nombre de questions ayant pour critère essentiel le bien-être de l'animal. Exactement comme dans la réflexion qui prévaut dans le débat sur l'euthanasie humaine, à ceci près qu'on ne peut pas connaître les souhaits personnels d'un animal, ce sont les conditions de vie de l'individu qui doivent être prises en compte, et non la volonté de l'entourage.

C'est évidemment un point de vue, mais qui a le mérite de respecter l'animal et de lui conférer le statut d'individu et non d'objet.

(source : l'Essentiel n°333).